

Date 14 juin 2004

De Service de la protection contre l'incendie

À Monsieur Marc des Rivières

Directeur – Division du transport

Service de l'aménagement du territoire

Objet *Commentaire portant sur le prolongement de l'autoroute du Vallon en boulevard urbain*

Nous avons récemment effectué une analyse du projet de prolongement de l'autoroute du Vallon en boulevard urbain, au nord du boulevard Lebourgneuf.

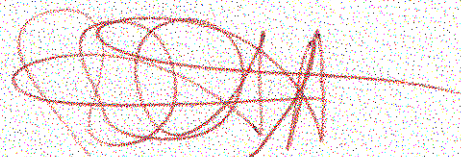
Nous sommes d'avis que ce prolongement aura des effets très positifs sur la qualité des services que nous offrons à la population. Nous entrevoyons aisément que l'existence de cette voie d'accès nord-sud, dans ce secteur, nous permettra d'accéder, en matière de secours d'urgence, plus rapidement et facilement dans les secteurs de Neufchâtel, Loretteville et du Mesnil.

De plus, le projet de développement urbain aura un effet important sur la démographie par la réalisation d'un secteur résidentiel de plus de 5 200 unités de logement. La voie d'accès par le prolongement de l'autoroute du Vallon nous offrira une entrée plus rapide pour tout ce nouveau secteur.

Donc, pour de multiples raisons, nous sommes d'avis que le prolongement de l'autoroute du Vallon est une valeur ajoutée pour notre service et incidemment augmentera substantiellement la qualité des services offerts à la population.

Veillez agréer, Monsieur, l'expression de nos meilleurs sentiments.

Le directeur,



Richard Amotte